



Consultation

Des acteurs économiques Revitalisation du centre-bourg

A Archiac, le 15 septembre 2021

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal a décidé d'engager une réflexion pour revitaliser notre centre-bourg. L'objectif de cette démarche doit permettre de définir un plan d'actions pour réduire la vacance des commerces et logements, mais aussi pour améliorer notre cadre de vie.

Dans le cadre de cette démarche, nous avons souhaité consulter l'ensemble de la population, ainsi que les acteurs économiques et associatifs.

La consultation de la population vient de se terminer ; nous débutons donc la consultation des acteurs économiques, sans lesquels nous ne pourrions projeter l'avenir de notre commune.

Nous avons prévu de vous interroger de différentes manières, afin de permettre à un maximum d'entre vous de s'exprimer :

- Nous vous invitons à participer à la réunion du mardi 28 septembre 2021 à 19 heures à la maison du temps libre qui aura pour objet :
 - o Présenter notre démarche pour la revitalisation du centre-bourg d'Archiac,
 - o Présenter le questionnaire que vous trouverez ci-joint,
 - o Vous accompagnez pour le compléter sur place.
- Vous pouvez aussi répondre à ce questionnaire et nous le retourner à l'accueil de la mairie.
- Vous pouvez enfin le télécharger sur le site internet de la commune archiac.fr dans l'onglet « Ma mairie/ démarches en ligne » et nous le retourner par mail à mairie@archiac.fr

Cette étape est très importante, nous comptons sur votre participation !

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Maurice Gonzalez, Maire



Magali LISSORGUES, adjointe en charge
du groupe de travail revitalisation